



n°91  
Janvier  
2018

# BRETAGNE RÉUNIE

Courrier de l'Unité - Journal de l'association Bretagne Réunie

BP 49032  
44090 Nantes/Naoned Cedex 1  
06 82 67 19 46  
www.bretagnereunie.bzh  
contact@bretagnereunie.bzh

## Sommaire

<i>Edito</i>	Page 2
<i>Annulation de la Breizh Manif 2017</i>	Page 3
<i>Pétition des 100 000</i>	Page 4
<i>A la rencontre des députés</i>	Page 5
<i>Le courrier aux maires</i>	Page 6
<i>Les Comités Locaux en action</i>	Page 8
<i>AG du 10 février</i>	Page 10
<i>Bravo/Haro</i>	Page 11



**JE PROPOSERAI LA RÉUNIFICATION  
DE LA BRETAGNE**

**François de Rugy,  
Président de l'Assemblée Nationale  
(Breton Octobre 2017)**

## Calendrier

**Samedi 10 février 2018 de 9h30 à 17h00**

Salle Polyvalente de Bains-sur-Oust 35600, à proximité de Redon

**Assemblée Générale de Bretagne Réunie**

Inscriptions et réservations du repas du midi (Kig ha Farz - 15 €)

Merci de contacter Michel CHAUVIN via [dihunerien@free.fr](mailto:dihunerien@free.fr)

(voir convocation envoyée par courrier postal fin décembre 2017)

**War ar Pont : tous les premiers samedis du mois**

# BONNE ANNÉE 2018 À TOUS ! Et à la Bretagne !

En ce mois de janvier, **nous tenons à vous présenter tous nos vœux de bonne année et de réussite**, à chacune et chacun d'entre vous. Nous formulons aussi **des vœux pour que le meilleur arrive à la Bretagne et aux Bretons** et qu'en particulier, une **nouvelle et puissante mobilisation collective** se mette en place en faveur de la Réunification.

Depuis la mise en place de la réforme territoriale de 2014-2015, réforme technocratique, mal pensée, mal préparée et au final bâclée par ses initiateurs, la forte dynamique que nous avons réussi à créer tout au long de l'année 2014, avec les trois belles manifestations populaires de Nantes (plusieurs dizaines de milliers de participants les 26 avril, 28 juin et 27 septembre), s'est ralentie. Puis, c'est dans un contexte marqué par la lutte contre le terrorisme islamiste, et par le mécontentement d'un bon nombre d'électeurs face à la politique gouvernementale de l'époque, notamment les technos-fusions imposées dans plusieurs régions, que les élections régionales de décembre 2015 ont eu lieu. Les principaux résultats furent au premier tour une forte poussée du Front National, et globalement, dans le cadre de débats nationaux très clivés et souvent superficiels, une forme d'effacement des problématiques régionales. Ce fut le cas pour l'idée de la réunification bretonne pourtant formulée et débattue par plusieurs listes candidates en Bretagne et Pays de la Loire, et promue activement par nos soins.

A partir de l'hiver 2016, la préparation de l'élection présidentielle a largement occupé les médias et nos concitoyens, en particulier avec l'organisation des primaires. L'année 2017 a été pour la politique nationale, l'année des surprises et des nombreux coups de théâtre dans la conquête de la « fonction suprême », reléguant là encore au second plan, l'actualité régionale et les débats que nous animons.

Pourtant, au moment de quitter 2017, nous constatons, au final, que le bilan devrait être plutôt positif. En effet, l'élection d'un nouveau Président de la République, volontaire, ouvert et audacieux, comme **la nomination d'un gouvernement dans lequel nous comptons des soutiens de poids, sont évidemment de bonnes nouvelles. Il en est de même avec l'élection de plusieurs députés partisans de la réunification** bretonne ou prêts à l'envisager très sérieusement, et de François de Rugy, Nantais et Breton, à la Présidence de l'Assemblée Nationale.

**C'est donc avec espoir, détermination et combativité que nous ouvrons 2018.**

Nous avons la conviction que le cap de la réunification peut, à nouveau, être tracé.

Aux côtés des acteurs partenaires comme « Bretagne Prospective » et « Breizh 5 sur 5 » qui font eux aussi un très gros travail, nous avons différents moyens pour faire vivre notre engagement et progresser notre combat :

- **la collecte des 100 000 signatures** d'électeurs de Loire-Atlantique pour obtenir que le Conseil départemental organise, dans le cadre du droit d'option, une consultation sur la question du changement de région ;
- une nouvelle campagne pour inciter les conseils municipaux de Bretagne à adopter **un vœu solennel pour la réunification**, ou à le renouveler ;
- **la présence sur le terrain** dans le cadre de tractages, de stands pour exposer les arguments Pro- réunification ou des opérations « War ar Pont ! » qui mobilisent de plus en plus ;
- la préparation du passage du **Tour de France** le mardi 10 juillet prochain (avec la superbe étape La Baule-Sarzeau).

En ce début d'année, ce qui est clair c'est qu'il faut que nous réussissions à convaincre **de plus en plus d'acteurs des 5 départements bretons (élus et personnalités du monde économique, culturel et touristique et de la société civile) qu'ils doivent se mobiliser de façon collective pour convaincre** le Président de la République et son gouvernement, mais aussi de nombreux décideurs des Grandes Métropoles de Nantes, Rennes et Brest, élus des départements limitrophes (53, 85, 49) et de la région Centre-Val de Loire...

Les convaincre que, **pour la Bretagne**, et à l'image de la Normandie voisine, **seule la réunification répond aux exigences du nouveau Pacte Girondin** en préparation, et peut permettre de faire émerger **une vraie puissance régionale à dimension humaine qui garde, en partenariat avec les autres collectivités locales (départements, intercommunalités, communes), et en permanence, les caps de la modernité enracinée, du développement durable, de la proximité et de la solidarité.**

**Au travail tous ensemble ! Et rendez-vous à l'Assemblée Générale du Samedi 10 Février à Bains-sur-Oust !**

# Annulation de la Breizh Manif 2017

**Bretagne Réunie a dû se résoudre à annuler la Breizh Manif 2017 quelques jours seulement avant ce grand moment que beaucoup d'entre nous attendaient et pour lequel nous nous étions tant mobilisés.**

Cette décision extrêmement difficile à prendre a été dictée par un contexte avant manif de plus en plus malsain avec des menaces précises et documentées pour la sécurité des manifestants ainsi que sur les biens avant, pendant et après le défilé.

**Bretagne Réunie a refusé que les manifestants pour la réunification de la Bretagne soient mis en danger et se fassent instrumentalisés** pour d'autres causes aussi nobles soient-elles.

**Notre seul objectif est la réunification de la Bretagne** et pas autre chose ce qui permet de développer dans l'opinion un fort mouvement majoritaire car la démarche est claire et précise et ne cherche pas à embarquer malgré eux les citoyens sur d'autres revendications.

Bretagne Réunie a refusé que la manifestation pour la réunification de la Bretagne serve de théâtres à l'affrontement de groupuscules qui dans l'incapacité d'organiser des mobilisations majoritaires vont tel le coucou profiter du travail des autres pour essayer d'exister.

**Bretagne Réunie a refusé que la manifestation et les manifestants soient pris en otage.**

Bretagne Réunie s'est vue ainsi reprochée d'être ambiguë vis à vis de comportements racistes alors que nos statuts avec l'article 4 « perte de la qualité de membre », est on ne peut plus clair « le motif de sanction est notamment un comportement agressif et diffamatoire, et le non respect de la déclaration universelle des droits de l'homme ».

Le tract de l'appel à la Breizh Manif 2017 avait comme sous titre « Pour une Bretagne Belle, Prospère, solidaire et Ouverte sur le monde » ce qui suffisait pour les personnes disposants d'un minimum d'honnêteté intellectuelle de ne pas accuser Bretagne Réunie de collusion avec des mouvements racistes et xénophobes.

Dans ce souci de clarté, le communiqué de Bretagne réunie de juillet 2017 pour la Breizh Manif stipulait aussi que les propos et comportement racistes et xénophobes n'ont pas leur place dans une manifestation en faveur de la réunification de la Bretagne.

De l'autre côté de l'échiquier, il était reprochée à Bretagne Réunie d'être sous la tutelle de mouvements anti facistes !

Une folle machine alimentée par les amalgames et la mauvaise foi s'est mise en route pour saboter la Breizh Manif avec des arrières pensées politiciennes d'autant plus importantes que les résultats électoraux de ces groupuscules sont microscopiques.

Les 200 manifestants présents au rassemblement de Breizhistance ont une nouvelle fois prouvé les capacités de mobilisations de chacun. Bretagne réunie mobilise 20 fois plus de manifestants.

Lors de son conseil d'administration du 14 octobre, Bretagne Réunie a réaffirmé qu'il n'était pas possible de mettre dos à dos d'un côté les comportements racistes et xénophobes, et de l'autre des revendications idéologiques quelle qu'elle soit.

Devant la volonté de certains groupuscules d'instrumentaliser la réunification de la Bretagne (revendication majoritaire de la population) pour d'autres combats plus minoritaires, Bretagne Réunie devra encore être plus vigilante à l'avenir.

**La seule revendication de Bretagne Réunie est la réunification de la Bretagne ce qui permet à de nombreux citoyens de se retrouver dans nos actions.**

Nos adhérents et sympathisants sont à l'image de la Bretagne :

- de droite, de gauche, du centre ou de nul part
- pour l'indépendance ou non, pour l'autonomie ou non, pour la décentralisation ou non.

**Bretagne Réunie ne peut donc se joindre à des appels de type « réunification et auto détermination » car en rajoutant auto détermination, nous sortons du cadre de notre association** et nous fourvoyons les manifestants qui pensent uniquement soutenir la réunification de la Bretagne.

Est-il possible de faire encore une manifestation pour la réunification de la Bretagne sans risque d'atteintes aux biens et personnes ?

Comment organiser un service d'ordre efficace pour éviter les débordements ?

La manifestation est-elle le moyen le plus efficace au regard de l'investissement militant et financier pour faire avancer la réunification ?

Existe-t-il d'autres moyens de mettre la réunification en avant à l'occasion d'événements comme le tour de France... ?

**Ça sera aux adhérents de Bretagne Réunie à l'occasion de l'Assemblée Générale du 10 février 2018 d'arrêter collectivement la position de Bretagne Réunie**

# La pétition des 100 000 pour le Droit d'Option L'exemple de Saint-Nazaire

Si le mot «pétition des 100 000» vous fait encore peur c'est qu'il reflète bien l'extraordinaire défi que Bretagne Réunion vous propose de relever.

En effet, jamais encore on n'a réussi à mobiliser 10% d'un corps électoral dans le cadre d'une pétition et même pas sur internet. (La plus importante mobilisation connue, celle contre la loi travail de l'été 2016 a mobilisé 1 358 550 signatures soit 3% des électeurs).

**Et pourtant nous étions en passe de le relever fin juin puisqu'au terme des élections présidentielle et législative nous avons atteint 50 000 signatures (dont 8000 du CL de St Nazaire) soit 5 % du corps électoral ! (à l'échelle de la France c'est plus de 2,3 millions de signatures).**

Ce succès nous a poussés à ne pas baisser les bras à l'approche des vacances d'été pour ne pas perdre le bénéfice de notre expérience et de notre élan car moins on recueille de signatures moins on est motivé et au contraire plus on rencontre de gens plus on a envie d'en rencontrer.

Nous avons donc continué la collecte à St Nazaire sur la base de 2h hebdomadaires en moyenne pour les trois militants les plus motivés.

**5 mois après le bilan est positif puisque nous avons pu ajouter 3400 nouvelles signatures aux 8000 déjà obtenues.**

Au lieu des bureaux de vote nous avons eu une grande variété de rendez-vous à 1, 2 ou 3 personnes suivant les jours : 4 fest-noz, 4 feux d'artifice, 4 marchés, 3 puces et foires, 3 centre-ville, 3 hôpitaux, les Escales, les celtiques de Guérande, le pardon de la Baule, le match Nantes-Toulouse, une manif loi travail ...

Sommes-nous plus stressés qu'avant ? Non, au contraire, NOUS NOUS RETROUVONS SIMPLEMENT COMME DES AMIS pour passer deux heures plutôt agréables, nous essayons de nous retrouver quand il fait beau temps, c'est souvent beaucoup plus agréable, plus animé que lors des élections et la flexibilité est grande pour choisir l'endroit et le jour qui convient à chacun.

Il resterait des choses à améliorer comme par exemple se retrouver plus systématiquement autour d'un pot pour échanger après la collecte

**Malgré ces succès et ces satisfactions nous ne pourrons jamais faire à 3 ce que nous faisons au printemps à 10 ou 15. A trois nous «faisons» 650 signatures par mois, à six nous en «ferions» 1 300, ce qui changerait tout : en trois mois c'est à dire fin février 2018 nous arriverions à 16 000 signatures soit le double de ce que nous avons en juin dernier.**

**(Pour info si nous étions 9 nous arriverions à 16 000 signatures en deux mois)**

**Alors vous m'objecterez : pourquoi faire des efforts alors que les autres n'en font pas ?**

D'autres m'objectaient quand j'ai commencé le breton pourquoi apprendre une langue qui est en train de mourir ? Mais j'ai pensé que si moi qui déplorais le recul du breton ne l'apprenais pas moi-même je ne pouvais pas attendre que d'autres le fassent. Et finalement ce qui était un devoir est devenu un plaisir car non seulement le breton est une langue très intéressante mais je me suis fait plein d'amis et je parle et écris breton tous les jours.

**C'est pareil pour la pétition, comment attendre que les autres se mobilisent si moi je ne me mobilise pas d'abord ?**

Alors faisons aboutir notre projet de pétition des 100 000 chacun dans notre secteur, communiquons entre nous sur nos résultats et nos expériences, rendons-nous visite les uns les autres, n'oublions pas de fêter nos succès.

Nous avons commencé à 3, nous sommes déjà plus mais il faut compter 30 volontaires au minimum sur le département pour être à l'aise.

De toute façon nous y arriverons car nous pouvons compter aussi sur des renforts de Bretagne intérieure pour des opérations ponctuelles à gros potentiel qui seront d'autant plus disposés à venir qu'ils sentiront notre détermination.

**Alors n'hésitez pas à nous rejoindre dans cette extraordinaire aventure qui est la première depuis longtemps à la hauteur des enjeux de la réunification, elle nous permet pour la première fois de nous opposer au gouvernement au lieu de lui quémander une faveur.**

**Nous vous accueillerons à bras ouvert et vous accompagnerons si vous le souhaitez pour surmonter peut être vos premières appréhensions et partager notre expérience !**

**N'oubliez pas : c'est à vous de vous engager, n'attendez pas que votre voisin le fasse, il n'y aura jamais trop de volontaires !**

Patrick Lecat 06 14 36 30 47

N'hésitez pas à renvoyer vos feuilles de pétitions même incomplètes par la poste ou à les rapporter à l'occasion de l'Assemblée Générale du samedi 10 février.

# Bretagne Réunie à la rencontre des députés

Les élections législatives de 2017 ont permis un renouvellement sans précédent des députés à l'Assemblée Nationale.

Bretagne Réunie part à la rencontre de ces nouveaux députés pour expliquer les enjeux démocratiques, économiques, sociaux de la réunification de la Bretagne.

C'est sur ces nouveaux députés qu'il faudra compter pour agir en faveur de la réunification.

Suite à la déclaration de **François de Rugy** dans le magazine Breton d'octobre 2017 « je proposerai la réunification de la Bretagne », une délégation de Bretagne Réunie a été reçue le 25 octobre par François de Rugy le Président de l'Assemblée nationale dans son bureau parisien de l'Hôtel de Lassay.

**Paul Molac**, député du Morbihan et aussi très attaché à la Bretagne, était présent.

Le Président de l'Assemblée nationale a confirmé son fort intérêt pour mener à bien la réunification de la Bretagne. Il compte prendre des initiatives pertinentes durant les trois prochaines années.

Ne pouvant en un claquement de doigt réaliser la réunification, le Président de l'Assemblée nationale

consultera très prochainement, avec Paul Molac, les députés de la république en marche directement concernés.

François de Rugy et Paul Molac comptent beaucoup sur Bretagne Réunie pour poursuivre la sensibilisation des Bretonnes et Bretons sur la réunification.

François de Rugy et Paul Molac encouragent les adhérents et sympathisants à poursuivre leur collecte de signatures pour la pétition « Les 100000 pour le droit d'option », à continuer la collecte de vœux auprès des collectivités locales et à sensibiliser les élus locaux et régionaux.



# BRETAGNE RÉUNIE

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044  
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : Ti Keltiek, 3 rue Harrouys, Nantes

Directeur de publication : Paul Loret

Rédacteur en chef : Stéphane Briand

Comité de rédaction : Maëlig Tredan, Stéphane Briand, Didier Lefebvre

Crédit photographique : Bretagne Réunie

Tirage : 1800 exemplaires - Dépôt légal à parution

Contact : 06 82 67 19 46 - [www.bretagnereunie.bzh](http://www.bretagnereunie.bzh) - [contact@bretagnereunie.bzh](mailto:contact@bretagnereunie.bzh)

Imprimerie La Contemporaine, 11 rue Edouard Branly, 44985 Sainte-Luce-sur-Loire Cédex  
Imprimé en Bretagne

# La lettre aux maires de Bretagne

Aujourd'hui se sont près du 1/3 des 1500 communes des 5 départements Bretons qui ont voté un vœu en faveur de la réunification.

Bretagne Réunie décide de relancer la campagne de signature de vœux pour apporter plus de poids aux initiatives parlementaires en cours.

Vous trouverez ci-dessous le courrier envoyé à tous les maires de Bretagne.

**Vous pouvez appuyer cette démarche en prenant contact avec votre mairie pour organiser un rendez-vous pour expliquer de vive voix nos arguments.**

Des membres du conseil d'administration ou des responsables de comités locaux peuvent vous accompagner lors de ce rendez-vous.

N'hésitez pas nous contacter avant pour planifier le rendez-vous sur [contact@bretagnereunie.bzh](mailto:contact@bretagnereunie.bzh).

*Objet : Vœu en faveur de la Bretagne*

Nantes le 5 janvier 2018

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Nous avons déjà eu l'occasion de vous écrire, notamment au tout début de votre mandat en avril 2014, puis en février dernier.

Par ce nouveau courrier, nous souhaitons vous présenter **tous nos vœux de bonne et heureuse année 2018** pour vous-même, votre équipe municipale, votre commune et vos concitoyens, et vous faire part dans le même temps de quelques réflexions sur **l'évolution de la Bretagne et de vœux engagés pour son avenir**.

Au cours de ces 40 dernières années (1977-2017), malgré des difficultés et des blocages temporaires, l'idée de **la Réunification de la Bretagne a toujours progressé**.

De très nombreux projets de réappropriation, de valorisation et de diffusion de **la langue et de la culture bretonnes** ont été concrétisés par des acteurs engagés et innovants, en particulier des associations, souvent avec le soutien des autorités publiques, État et collectivités territoriales, et de partenaires privés.

À travers « **Ar Men** », « **Bretagne Magazine** », « **Bretons** » et d'autres titres de grande qualité consacrés à la vie des 5 départements bretons, la presse régionale a « envahi » les kiosques de l'Hexagone et rayonne bien au-delà.

Dans les 5 départements, **le label « Produit en Bretagne »**, qui regroupe un nombre conséquent d'acteurs économiques, a construit, peu à peu, **un vrai modèle d'entreprise associative** régionale visant à promouvoir les savoir-faire des entreprises de notre territoire et leurs produits. Ce modèle a été tout particulièrement mis en avant lors des **Secondes Assises de la Normandie** qui se sont déroulées à **Cherbourg les 13 et 14 décembre** derniers, en présence des acteurs normands réunifiés et de la presse régionale enthousiaste, notamment le quotidien « **Ouest France** ». En effet, à cette occasion, le président de « Produit en Bretagne » est venu exposer aux Normands les principales conditions de la réussite du jeu collectif régional, mettant en avant l'idée que « réunie, la Normandie avait à présent tous les atouts pour réussir...puisque c'était l'autre Bretagne ! ».

**Parce que nous sommes, nous aussi, pleinement conscients de la richesse de nos atouts bretons** - la singularité de la culture bretonne à l'échelle européenne, la complémentarité terre-mer/argot-armor, la

beauté et la diversité de nos paysages, de nos villages et de nos villes, les qualités de caractère de nos compatriotes - courage, ténacité, culte de l'effort, valeur de la parole donnée, sens de l'accueil et de la solidarité, audace, goût pour le collectif, capacité à dépasser des clivages partisans et réducteurs, etc ...-, **nous gardons la conviction que la Réunionification de la Bretagne reste possible dans un proche avenir.**

Elle est possible à condition que progressivement, à l'image de ce que font également nos associations partenaires « Bretagne Prospective », « Breizh 5 sur 5 », de plus en plus d'acteurs se mobilisent de façon collective pour convaincre le Président de la République et le Gouvernement, les Parlementaires, mais aussi les décideurs des Grandes Métropoles de Nantes, Rennes et Brest, les élus des départements limitrophes (53, 85, 49) et de la région Centre-Val de Loire, **que seule la réunification bretonne répond pour la Bretagne, à l'exigence d'identité et de cohérence, d'aménagement équilibré, de développement durable et de solidarité du territoire**, voulue à juste titre, par l'État, dans le cadre du **Pacte Girondin** qu'il veut établir avec les collectivités locales.

Nous savons pouvoir compter dans ce sens, sur l'appui de **nombreuses personnalités du monde politique et des élus** - plusieurs membres du gouvernement, le Président de l'assemblée Nationale et des parlementaires de toutes sensibilités, des élus régionaux, départementaux et municipaux -, **du monde économique, culturel et touristique et de la société civile** qui sont toutes convaincues de la pertinence du combat pour la réunification bretonne. Il nous faut donc poursuivre et amplifier la mobilisation et c'est la raison pour laquelle nous nous adressons à vous.

Nous allons relancer **en ce début d'année 2018**, un certain nombre des actions que nous menons avec persévérance et détermination depuis plusieurs années, alors que les débats successifs sur la réforme territoriale ont occupé l'actualité.

Notamment :

- La campagne en faveur de « **vœux pour la réunification** » qui nous a permis de rassembler plus de XXX vœux adoptés par **les conseils municipaux** dans les 5 départements bretons, des conseils départementaux et du conseil régional.
- La pétition des 100 000 que nous avons lancée en Loire-Atlantique et qui doit nous permettre dans les mois qui viennent de collecter **les signatures de 100 000 électeurs du département** (représentant 10% du corps électoral) afin de demander au Conseil départemental de Loire-Atlantique l'organisation d'une consultation populaire pour **le droit d'option de la Loire-Atlantique de rejoindre la Bretagne**, sa région d'origine,
- **des manifestations populaires mobilisatrices** comme ce fut le cas à Nantes en 2014, pour montrer à l'opinion publique, aux élus et aux médias, la légitimité et la modernité de la revendication de la réunification bretonne...

Comme premier acte de cette nouvelle mobilisation de l'année 2018, nous vous proposons donc, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus (es), de mettre à l'ordre du jour de votre prochain conseil municipal, l'adoption d'un vœu en faveur de la réunification de la Bretagne.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur les actions à mener ou toute documentation complémentaire.

Comptant sur votre soutien et dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée.

La Coprésidence de  
BRETAGNE REUNIE

# Les Comités Locaux en action !

En charge la promotion d'une Bretagne réunie sur les cinq départements, les comités locaux animent et organisent de nombreux événements en faveur de la réunification. Ces bénévoles, non content de mener de formidables actions sur le terrain, rassemblent et créent du lien avec de nombreux sympathisants.



Parmi les actions de grandes ampleurs, **la collecte de 100 000 signatures pour le droit d'option** mobilise depuis bientôt 2 ans des adhérents dans le 44. Pour rappel, la loi sur la réforme territoriale de 2014 prévoit en effet la possibilité pour un département de changer de

région dans le cadre du droit d'option. Pour que le conseil départemental mette à l'ordre du jour la question citoyenne du retour du 44 en Bretagne administrative, 10% du corps électoral, soit 100 000 dans le cas de la Loire Atlantique, doit s'exprimer favorablement à l'organisation d'un référendum via la signature de la pétition des 100 000 pour le droit d'option. Depuis le 1er janvier 2016, les mobilisations pour réunir ces signatures se sont multipliées à l'occasion des différents scrutins électoraux, comme le référendum sur l'aéroport de Notre Dame des landes ou lors des deux tours des élections présidentielles et législatives. La barre des 50 000 signatures collectées a donc été franchie à ce jour, grâce aux comités locaux mobilisés pour l'occasion.



**« Je peux confirmer pour l'avoir pratiquée moi-même depuis 4 mois (sur les marchés, dans les rues, dans les fest noz, à l'occasion des feux d'artifice, des festivals de l'été même dans les manifestations ...) que la collecte des signatures est une activité gratifiante, bien sûr il y a des moments d'attente mais lorsque 4 personnes**

**signent en même temps c'est un vrai bonheur ! »** témoigne Patrick Lecat, responsable du Comité Local de Saint Nazaire. Il ajoute même : « Si seulement 30 personnes consacrent 2 heures par semaine à la pétition cela donne au moins 6000 signatures par mois sans compter les rendez-vous exceptionnels comme matches, festivals, rassemblements etc. **Avec 30 militants convaincus sur le département l'objectif serait largement atteint en 10 mois (...)** !»

Les Comités Locaux ont donc plus que jamais besoin d'aide dans cette entreprise, qui en plus de permettre d'agir directement pour la réunification, est un moyen de faire de très enrichissantes rencontres.

Autre action remarquable s'il en est, l'opération **War ar Pont** (comprendre « sur les ponts »), démarrée depuis 2015, permet de rappeler le premier samedi de chaque mois aux automobilistes la place de la Loire Atlantique en Bretagne. À l'heure actuelle, une dizaine de ponts sont régulièrement occupés. D'après Iffig Cochevelou, responsable du comité de Lorient, « **plus d'1 million 500 000 personnes ont pu voir (une fois, deux fois, dix fois) nos banderoles depuis le démarrage en juillet 2015. Nous sommes persuadés que de plus en plus de personnes seront au courant de cette volonté des Bretons de voir la Bretagne exister dans son intégrité. Il suffit de constater l'accueil que nous font les automobilistes dès que nous nous installons !** »

Plus le nombre de pont occupé sera important, plus la diffusion du message sera large. Pour cela, deux à trois personnes par pont minimum sont nécessaires. Depuis que l'opération a commencé à essaimer, de nombreuses personnes sont venues rejoindre les équipes déjà présentes dans les cinq départements pour occuper les ponts dans une très bonne ambiance !

Sur les ponts chaque premier samedi du mois, dans vos communes du 44 ou dans les rues des Nantes quelques feuillets de la pétition des 100 000 pour le droit d'option sous le bras à faire signer, ou tout simplement lors d'événements festifs, défilant derrière une banderole ou tenant des stands... Un grand merci à ces bénévoles qui font vivre les comités dans toute la Bretagne. Pour les rejoindre, contactez directement l'association via [contact@bretagnereunie.bzh](mailto:contact@bretagnereunie.bzh).



L'Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra :

le **SAMEDI 10 FÉVRIER 2018** de **10h00 à 17h00** en la **Salle Polyvalente** 14 rue de Munchouse à 35600 **BAIN-SUR-OUST**, près du lieu de la bataille du Ballon et du futur mémorial de Nominoé.

Cette Assemblée Générale Ordinaire, outre la présentation des rapports moraux et financiers et la modification des statuts, vous permettra de poser d'éventuelles questions à l'actuel Conseil d'Administration, d'élire le nouveau et de lui proposer des idées et stratégies.

**Pour rappel, ne serons admis à l'Assemblée Générale, que les adhérents de notre association à jour de leur cotisation 2017 (possibilité de payer sa cotisation 2017 en début d'AG).**

**Vous pouvez, si vous le désirez, devenir membre du Conseil d'Administration, (ce que nous souhaitons vivement).**

Pour ce faire, nous vous remercions de nous faire parvenir votre candidature sur [contact@bretagnereunie.bzh](mailto:contact@bretagnereunie.bzh).

Comme d'habitude, il sera possible de déjeuner le midi sur place.

Nous avons prévu, comme l'année dernière un Kig ha Farz qui ne coutera que la modique somme de 15 Euros, boissons comprises (dont 1 euro sera reversé à l'association POELGOR).

Merci de réserver votre (vos) repas, en renvoyant le coupon réponse ci-dessous avec votre règlement par chèque à Monsieur Michel Chauvin / 25 rue Porh er Bleye / 56870 BADEN

02 97 57 17 53 / 07 81 34 25 06

**(Chèque à l'ordre de Association POELGOR)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Nombre de repas : ..... x 15 € = ..... Euros



## BRAVO le poème

Lors de ses collectages de signature concernant la pétition des 100 000 le CL nantais a fait connaissance avec Mr Claude PERRAUD, habitant Sainte-Reine-de-Bretagne, qui lui a confié qu'il écrivait des poèmes en relation avec son fort intérêt pour la Bretagne.

Nous vous en livrons un.



## BRAVO les Chemins de Jules Verne

Grâce au Chemins de Jules Verne, des entreprises peuvent faire des dons en fonction du chiffre d'affaire généré aux associations bretonnes de Loire Atlantique.

Bretagne Réunie fait partie des associations qui peuvent bénéficier des dons d'entreprises.

Si vous êtes une entreprise, n'hésitez pas à vous faire référencer en vous inscrivant sur le site.

**Si vous devez réaliser des travaux chez vous, commander des produits ou un service, n'hésiter pas à consulter le site pour comparer les devis et d'affecter votre don à Bretagne Réunie ou à toutes autres associations de votre choix parmi les 100 associations référencées**

[www.lescheminsdejulesverne.bzh](http://www.lescheminsdejulesverne.bzh)



### *Ma Bretagne*

*J'habite à Sainte Reine de Bretagne*

*Petite commune de Loire Atlantique*

*Pays de la Loire n'est pas la Bretagne*

*Mais je me sais en terre d'Armorique*

*Faut t'il changer le nom de mon village ?*

*Ne rien dire et se soumettre*

*Plier, courber le dos et rester sage*

*Non je ne peux pas me le permettre*

*Même si à Paris on s'en étonne*

*Paris qui pense que tout lui est du*

*La Loire Atlantique est bretonne*

*Partout ici flotte le Gwen ha Du*

*La Bretagne aujourd'hui amputée*

*Se souvient qu'elle fut grande*

*Et son hymne souvent chantée*

*Résonne toujours à Nantes, à Guérande*

*Aujourd'hui la Bretagne bouge*

*Partout gronde la contestation*

*Du passé ressurgit le bonnet rouge*

*Nous voulons tous la réunification*

*La Bretagne est riche par sa culture*

*Et jamais ne cessera d'exister*

*Aux noms de Nominoë et d'Arthur*

*La Bretagne un jour va ressusciter*

*Pour une Bretagne unie et forte*

*Comme elle le fut autrefois*

*Au nom des valeurs que tu transportes*

*Bretagne soulève toi une dernière fois*

## HARO la nouvelle carte judiciaire en préparation



La carte judiciaire est la dernière division administrative qui respecte la Bretagne historique, Rennes étant le siège de la Cour d'Appel pour l'ensemble des cinq départements bretons.

En 2008, la Garde des Sceaux, Rachida Dati, avait essayé de créer une Cour d'Appel à Nantes pour calquer la carte judiciaire sur les régions administratives mais avait dû reculer du fait de la mobilisation de la société civile bretonne.

Dix ans plus tard, la Garde des Sceaux, ministre de la Justice du gouvernement Macron, Nicole Belloubet, revient à la charge avec une nouvelle carte judiciaire imminente qui serait présentée début janvier 2018.

Dans la nouvelle carte, les barreaux de Nantes, de Saint-Nazaire et de toute la Loire-Atlantique seraient séparés de Rennes et rattachés à la Cour d'appel d'Angers.

**A nous de rester vigilants pour gagner ce nouveau combat pour la réunification.**

## BRAVO la lucidité de la Chambre régionale des comptes des Pays-de-la-Loire



La Chambre régionale des comptes le confirme : le nom Pays de la Loire est un handicap dans le domaine touristique.

Parmi les principales observations de la Chambre on relève celle-ci : « *La Société Publique Régionale est confrontée dans ses actions de communication à la difficulté de valoriser le nom de la région « Pays de la Loire » en tant que destination touristique* ».

Dans son rapport, la Chambre insiste « *La SPR a conscience que « Pays de la Loire » n'est pas une marque touristique porteuse. Elle ne jouit pas d'une notoriété importante, ni d'images fortes associées, à l'instar d'autres marques comme la Bretagne, la Corse, l'Andalousie... même si elle dispose sur son territoire de lieux, d'entités et d'événements à très forte notoriété. Historiquement, la région comporte plusieurs identités (Bretagne, Anjou, ...) que son découpage administratif ne lui permet pas de mettre en avant aujourd'hui.* »

Pour limiter les dégâts, la région a renoncé à se mettre en avant. Elle s'est effacée derrière une douzaine de marques de territoire : Nantes, La Baule, Vendée, Vins du Val de Loire, La Loire à Vélo, etc., « *afin de pallier à cette absence d'identification forte* ».

Ou comment l'existence même des Pays de la Loire est une source de gâchis financier et d'attractivité pour nos territoires.

Seule la fin de cette région pourra enfin remettre les choses en ordre.



Région

**PAYS DE LA LOIRE**